

Numéro de dossier :1219037002

Unité administrative responsable	Arrondissement Mercier – Hochelaga–Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Adopter un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'augmenter les hauteurs permises dans le Secteur Bennett-Letourneux

Je recommande :

D'adopter le projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'augmenter les hauteurs permises dans le Secteur Bennett-Letourneux dont copie est jointe en annexe du présent sommaire;

-- Signé par Serge VILLANDRÉ/MONTREAL le 2021-06-01 14:31:57, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Serge VILLANDRÉ

Directeur d'arrondissement
Mercier – Hochelaga–Maisonneuve , Bureau du directeur
d'arrondissement

Numéro de dossier :1219037002